

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DU PROGRAMME DES SERVICES DE SANTÉ NON ASSURÉ (SSNA) POUR LES SERVICES DE COUNSELING / GUÉRISON EN SANTÉ MENTALE OFFERTS PAR UN GUÉRISSEUR TRADITIONNEL

Numéro de l'ICD et année financière : HC-P121 (2023-2024)

NOTE : Ce document présente les exigences en matière de rapports pour l'ICD no HC-P121. Il ne s'agit pas d'un modèle de rapport ni d'un outil de collecte de données. Le cas échéant, les modèles de rapport, les guides et les outils de collecte de données qui vous aideront à respecter vos exigences en matière de rapports vous seront fournis par votre bureau régional. Veuillez communiquer avec votre [bureau régional de la DGSPNI-SAC](#) si vous n'avez pas reçu de copie des documents, ou si vous avez des questions ou besoin d'aide.

Exigences du programme en matière de rapports :

Le bénéficiaire doit présenter au ministre les rapports d'activité financière et de programme décrits dans l'entente de financement et le présent Guide de présentation des rapports. La norme pour le Programme de services de santé non assurés (SSNA) exige de produire :

- Un rapport de clôture d'exercice financier annuel vérifié;
- Un rapport annuel qui comprend les renseignements décrits ci-dessous sous la section « Rapport annuel ».

La DGSPNI-SAC et le bénéficiaire de l'entente de financement négocieront les exigences concernant les périodes et les échéanciers pour la production de rapports provisoires. Indépendamment du nombre de périodes de production de rapports, les échéanciers et les dates limites pour la production des rapports financiers et d'activités doivent toujours être les mêmes.

Rapport annuel

Exercice : _____ Bénéficiaire : _____

Niveau de financement annuel : _____ Numéro de l'entente de financement : _____

Nb de clients uniques servis : _____

Nb d'heures de services : _____

Nb de fournisseurs qui ont fourni des services : _____

Montant total remboursé (directe ou indirecte) aux fournisseurs traditionnels : _____

Montant total des frais auxiliaires pour la prestation de services (p. ex., fournitures, aides désignées) : _____

Montant total des frais reliés au déplacement par le fournisseur (le cas échéant) : _____

Montant total des frais administratifs : _____

De plus, le rapport annuel doit inclure l'information qui suit :

1. Une description de la façon dont les prestations sont offertes (incluant le nombre de communautés, de conseils tribaux ainsi que d'autres organisations qui sont desservis; et le mode de rémunération des fournisseurs);
2. Les facteurs qui ont une incidence sur la prestation du programme;
3. Les principales réalisations et les principaux défis pour le programme pendant la période visée par le rapport;
4. Autres observations, commentaires ou renseignements pertinents.

Rapports financiers :

Le rapport de clôture d'exercice financier annuel vérifié doit fournir les dépenses réelles pour chacune des catégories budgétaires énumérées dans le Rapport provisoire sur les dépenses du Programme SSNA.

Où envoyer les rapports :

Les rapports doivent être expédiés à l'adresse indiquée dans l'entente de financement ou à l'adresse fournie par le bureau régional de la DGSPNI-SAC.